

Il obtint l'adhésion de Saint-Bonnet, de Feurs, de Roanne, et de tout son territoire ; mais Saint-Etienne refusa la sienne. Dès le 9 novembre 1789 cette ville protesta contre le discours prononcé par Delandine dans la séance de l'Assemblée nationale du 4 du même mois. Le 10 décembre elle demanda même le chef-lieu de département en concurrence avec Montbrison ; mais ne comptant pas l'obtenir, elle restreignit ses prétentions à la demande d'un chef-lieu de district. Sa municipalité refusa longtemps de s'occuper des mémoires que Montbrison faisait courir dans tout le Forez pour le soutien de sa cause (1), et lorsqu'elle crut devoir le faire, ce fut pour les rétorquer d'une façon assez vive le 1<sup>er</sup> mars 1790. On lit dans l'espèce de réplique qu'elle fit alors que si Montbrison demande à être séparé de Lyon parce que cette dernière ville est entièrement livrée au commerce, Saint-Etienne, qui n'a pas une autre existence, devrait aussi demander à être séparé de Montbrison.

Il est certain que les arguments des Montbrisonnais étaient peu rationnels. Ce que voulait l'Assemblée, c'est précisément qu'une grande ville ait autour d'elle un territoire agricole en rapport avec l'importance de sa consommation, et elle ne se départit de cette règle que pour Paris, qui devait être placé sous un régime exceptionnel, avec un service particulier de subsistances.

(1) Ces mémoires avaient été imprimés chez Magnien, établi depuis longtemps à Montbrison, et qui prenait le titre d'*imprimeur de la province de Forez*, étant seul dans tout ce pays. Magnien alla ensuite s'établir à Feurs lorsque cette ville fut créée chef-lieu du département de la Loire, en 1793, et revint à Montbrison en 1795. Vers le même temps, d'autres imprimeurs s'établirent à Roanne et à Saint Etienne.